

HOMMAGE À JEAN KERVÉVAN

LA ROCHELLE, 21 MARS 2013

LA FRANCE - 29 DÉCEMBRE 1962

Ancien président du Syndicat des marins-pêcheurs, M. Jean Kervévan n'est plus

Nous apprenons avec regret le décès de M. Jean KERVERAN, vieille figure du monde marin, décédé jeudi après-midi.

M. Kervévan fut, en effet, président du Syndicat des marins-pêcheurs de La Rochelle, de 1936 à 1953.

Il dut toutefois interrompre son activité durant près de cinq années.

Résistant de la première heure, M. Kervévan avait été emprisonné en France, avant d'être déporté à Buchenwald.

Après sa libération, il reprit ses fonctions qu'il abandonna officiellement vers 1953.

Officiellement, car depuis cette

date, il ne cessa pas pour autant de s'occuper de ses anciens collègues et c'est précisément en se rendant au bureau de la Marine, pour y défendre les intérêts de l'un d'eux, qu'il fut frappé de congestion cérébrale.

La disparition de M. Kervévan, lequel était très estimé, est cruellement ressentie par tous les marins, pour lesquels il fit preuve d'un inlassable dévouement.

Ses obsèques, rappelons-le, auront lieu cet après-midi, au cimetière Saint-Eloi, à 16 h. 15.

A son épouse, à ses enfants et à toute la famille, nous présentons nos condoléances émues et attristées.

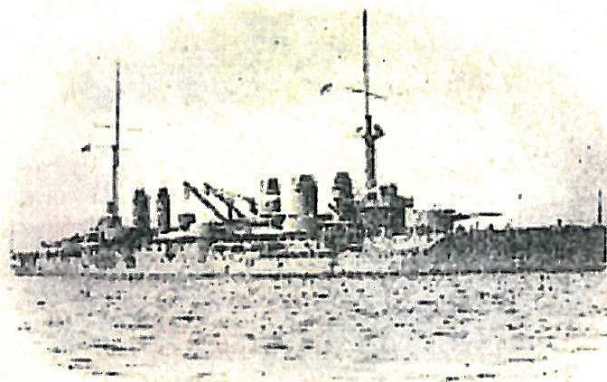
Notice biographique

Jean KERVEVAN est né de 22 avril 1890 à Audierne. Comme de nombreux Bretons de cette région du Finistère, il devient marin.

Appelé au service militaire dans la Marine Nationale dès 1910 il sera rattrapé en 1914 par la première guerre mondiale et ne quittera les drapeaux qu'en 1919, après neuf longues années de service, essentiellement sur

le cuirassé Danton (1912-1917) en Méditerranée.

Paris, le 26 Décembre 1915 P.



Cuirassé "DANTON"
1^{re} Escadre

Il écrit à sa famille, le 26 décembre 1915 « J'ai tiré 68 mois de service (...) continuellement harcelé par cet esprit de supériorité, (...) cette morgue arrogante qui se fait plus sentir à mesure que la guerre se prolonge.. »

Chers parents et sœurs
cet esprit de supériorité qui existe parmi les supérieurs cette morgue arrogante qui se fait plus sentir à mesure que la guerre se prolonge,



C'est au cours d'une permission qu'il épousera en 1917, Mélanie CARIOU, native d'Audierne. Ils auront trois enfants, Marie-Thérèse, Jean-Henry et Nicole.

A son retour à la vie civile, il reprend ses activités de marin. A-t-il, dès ce moment-là, manifesté le souci de s'occuper du sort des « travailleurs de la mer » ? A-t-il été inscrit, dès lors, sur une « liste rouge » ? Le fait est qu'il doit quitter sa Bretagne natale et la rade de Brest, pour une errance, de port en port, qui le mène de Marseille jusqu'à La Rochelle. Il s'y installe au début des années 1920, près de la Tour de la Chaîne, sur le vieux Port, dans ce qu'on appelait alors le quartier « grek »



Le voilà désormais revenu à ses activités de marin pêcheur (pêche côtière et pêche au large). Là encore, son ardeur à défendre les conditions de travail souvent rudes de cette pêche, fait qu'on lui demande de s'occuper chaque fois plus du syndicat des marins pêcheurs de La Rochelle, dont il devient le responsable.

Après le Front Populaire en 1938, il répond à l'appel de la grève générale lancé par la C.G.T. dont le syndicat fait partie, pour protester contre les mesures antipopulaires du cabinet Paul Raynaud. Il est alors arrêté et condamné à 5 jours de prison et une amende.

Il est probable que depuis ce moment, Jean Kervévan soit mal considéré par les autorités. Ce qui explique sans doute que le 23 mai 1940, plusieurs semaines avant l'armistice, il est à nouveau arrêté, en vertu d'un décret-loi, adopté le 18 novembre 1939, peu après la déclaration de la guerre.



Ce décret-loi, parfaitement « liberticide » autorisait les préfets à mettre en arrestation de façon arbitraire et sans jugement aucun, les citoyens qui paraîtraient « dangereux » pour la défense nationale et la sécurité de l'Etat.

Commencent alors pour Jean Kervévan cinq interminables années de détention sévère. D'abord en France, de 1940 à 1944, essentiellement au camp de Saint Sulpice la Pointe (Tarn) réservé surtout à l'internement administratif des politiques français, puis en Allemagne de 1944 à 1945.

En effet le 30 Juillet 1944, alors que le débarquement a déjà eu lieu, les SS investissent le camp. Jean Kervévan est embarqué dans le convoi dit des « 69 000 » qui le mène au camp de Buchenwald, il y sera enfermé du 6 août 1944 au 11 avril 1945. Et c'est à Buchenwald qu'il adhère au Parti Communiste.

La Rochelle le 1^{er} octobre 1945. 1.
Chère Anna.

je ne pouvais plus m'occuper du syndicat. Mais vois-tu en
le public que j'avais adhéré au parti communiste en
plein camp de Buchenwald. Eh! quand on est communiste
on a des devoirs à remplir. C'est parfois difficile d'être
un bon communiste. Je fais mon possible ça pour
mériter ce titre. Alors les camarades m'ont dit à peine
étais-je entré et encore bien mal à point, il faudrait
mon vieux jean remettre la main à la pâte.

Notice Biographique de Jean Kervévan



Il a 54 ans et ne pèse plus que 43 kilos pour 1m74. Aux dires de ses camarades, qui parviennent à lui éviter les sinistres « marches de la mort », il ne lui restait visiblement plus que quelques jours à vivre. Structuré et organisé, le réseau des résistants du camp provoque une insurrection armée, alors que les Allemands s'enfuient devant l'avancée des troupes américaines. Après quelques semaines d'hospitalisation, il est rapatrié par avion le 25 mai 1945.

Depuis un mois, sa famille sait qu'il est vivant. Elle se rend tous les jours à l'Hôtel Lutétia. Mais précisément ce jour-là, personne n'est encore arrivé. On lui remet une carte de rapatrié, un titre provisoire d'identité en tant que déporté politique et... un ticket de métro. Il s'en sert pour aller à Saint-Mandé, chez sa fille aînée, Marie-Thérèse.



A peine arrivé, 6 jours après exactement, j'ai été pris par l'engrenage. Je ne voulais plus m'occuper du syndicat. Mais vois-tu j'avais oublié que j'avais adhéré au parti communiste en plein camp de Buchenwald. Eh ! quand on est communiste, on a des devoirs à remplir. C'est parfois difficile d'être un bon communiste. Je fais mon possible pour mériter ce titre. Alors les camarades m'ont dit, à peine étais-je rentré et encore bien mal à point, il faudrait mon vieux Jean remettre la main à la pâte.

Lettre à sa soeur Anna, 1er octobre 1945

A son retour à La Rochelle, tout juste convalescent, il est aussitôt appelé par ses camarades du syndicat. Avant son arrestation il avait pris la précaution d'en détruire les archives. Il faut reconstituer l'histoire des acquis sociaux obtenus jusqu'à la guerre. Il en est la mémoire vivante.

Par deux fois, en septembre 1945, puis en Octobre 1947 il est élu au Conseil Municipal de La Rochelle, sur la liste du Parti Communiste.

Le 27 Décembre 1962, il meurt en pleine rue au moment où il s'apprêtait à aider un marin en difficulté. Il avait 72 ans.



Le 29 décembre, ses obsèques au cimetière de Saint Eloi, au milieu d'une forêt de drapeaux rouges, sont l'occasion d'une dernière manifestation d'hommage, pour ce combattant social exemplaire.

